

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
COMMISSION SCOLAIRE DES HAUTES-RIVIÈRES
ÉCOLE SAINT-LUCIEN**

SÉANCE ORDINAIRE

Le 28 septembre 2020

Première séance du Conseil d'établissement de l'école Saint-Lucien, tenue virtuellement en visioconférence ce vingtième jour de septembre 2020 et à laquelle sont présents :

Présences :

Présent	Absent		
X		Mme Cynthia Laplante	parent
X		Mme Émilie Dupuis	parent
X		M. Yannick Godin	parent
X		Mme Malorie Gagné	parent
	X	Mme Vivianne Roux	parent
X		Mme Nathalie Prud'homme	parent
X		Mme Forence-Delphine Bergeron	enseignante
X		Mme Ginette Bonneau	enseignante
X		Mme Tanya Drolet	enseignante
	X	Mme Mélanie Grégoire	Service de garde
X		Mme Nathalie Gosselin	enseignante
X		Mélanie Crichton-Pelletier	professionnelle
X		<i>Vacant</i>	soutien
X		<i>Sans droit de vote</i>	
		Vacant	Communauté
X		Mme Julie Fournier	Directrice adjointe
X		Mme Nathalie Ménard	Directrice

Autres présences :

Proposition de l'ordre du jour

ORDRE DU JOUR

- 1) Ouverture de l'assemblée.
- 2) Mot de la direction
- 3) Adoption de l'ordre du jour
- 4) Fonctions et pouvoirs du conseil d'établissement
- 5) Élection d'un président ou d'une présidente du Conseil d'Établissement
 - a) Élection d'un substitut
- 6) Nomination d'un secrétaire ou d'une secrétaire
 - b) Nomination d'un substitut
- 7) Questions du public
- 8) Adoption du procès-verbal de la dernière réunion et signature du registre
- 9) Suivi au procès-verbal
- 10) Calendrier des rencontres
- 11) Règles de régie interne. (p.j. Document de travail)
- 12) Dénonciation d'intérêt.
- 13) Budget de fonctionnement du conseil d'établissement
- 14) Adoption du budget 20-21
- 15) Information de l'OPP
- 16) Sorties dans le quartier et sorties éducatives
- 17) Mot du représentant au comité de parents
- 18) Varia
- 19) Levée de l'assemblée

- 1) Ouverture de l'assemblée à 18h40.

	<p>2) Mot de la direction</p> <p>Mme Ménard souhaite la bienvenue à toutes et à tous. Elle souligne l'arrivée de trois nouveaux membres-parents : Malorie Gagné, Vivianne Roux et Yannick Godin. Elle souligne la rentrée exceptionnelle dans le contexte de la pandémie. Elle remercie les membres du conseil qui ont accepté qu'une somme du fond spécial soit investie pour permettre à des supers héros de faire une visite aux élèves sur la cour d'école. Nous avons donc pu souligner la rentrée sur un air festif. Les membres du conseil d'administration de la Corporation du Fort Saint-Jean ont également accepté de contribuer financièrement à cette édition spéciale de la Rentrée. C'est monsieur Michel Milot qui a trouvé le financement.</p>
	<p>3) Adoption de l'ordre du jour.</p> <p>Il est proposé par M. Yannick Godin d'ajouter les points suivants à l'ODJ :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Assemblée générale du 27 septembre 2020 • Récréation • Covid-19 vs école <p>Mme Émilie Dupuis propose d'ajouter :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Club des petits déjeuners <p>Proposé par Émilie Dupuis et secondé par Nathalie Prud'homme</p>
	<p>4) Fonctions et pouvoirs du conseil d'établissement</p> <p>Mme Ménard présente le tableau résumé des fonctions et pouvoirs du conseil d'établissement. Elle précise que le conseil n'est pas le lieu pour présenter des situations personnelles ou tenter de discuter de cas-élèves. Il est précisé que le conseil aura son outil de communication TEAMS. Les documents inhérents au conseil seront déposés à cet endroit.</p>
	<p>5) Élection d'un président ou d'une présidente du Conseil d'Établissement</p> <p>Mme Ménard explique brièvement le rôle du président, elle en profite pour remercier Mme Dupuis qui a assumé ce rôle en 2120-2020. Après avoir expliqué le fonctionnement d'élection, seule Mme Émilie Dupuis se présente pour être présidente. Elle est donc nommée, à l'unanimité, présidente.</p> <p>a) Élection d'un substitut</p> <p>C'est Mme Malorie Gagné qui agira à titre de substitut.</p>
	<p>6) Nomination d'un secrétaire ou d'une secrétaire</p> <p>Mme Dupuis propose Mme Julie Fournier à titre de secrétaire. Mme Fournier accepte.</p> <p>a) Élection d'un substitut</p> <p>C'est Mme Émilie Dupuis qui agira à titre de secrétaire remplaçante.</p>
	<p>7) Question du public</p> <p>Les personnes qui souhaitent assister au conseil peuvent faire une demande pour être invitées par TEAMS.</p>
	<p>8) Adoption du procès-verbal de la dernière réunion et signature du registre</p> <p>Il y a quelques coquilles à corriger dans le procès-verbal. Adoption proposé par Mme Dupuis, secondé par M. Godin.</p>

	<p>9) Suivi au procès-verbal</p> <p>On souligne que la liste du matériel pour les groupes Passe-Partout est arrivée un peu tard. De plus, madame Malorie Gagné suggère d'enlever le mot « santé » à collation. Elle souligne que certains parents n'ont tout simplement pas le budget pour acheter santé. Proposition appuyée par Mme Vivianne Roux et secondée par Mme Nathalie Prud'homme.</p>
	<p>10) Calendrier des rencontres</p> <p>Mme Ménard précise que le quorum pour la tenue d'une rencontre prévoit 3 parents et 6 membres élus autres que les 3 membres-parents. Le calendrier des rencontres est déposé. Déjà, la date du 4 novembre doit être modifiée au 5 novembre. Trois membres sont indisponibles les jeudis. Il y aura une proposition de dates sur Doodle. De plus, les dates du comité de parents et du comité HDAA seront prises en compte.</p>
	<p>11) Règles de régie interne (p.i. Document de travail)</p> <p>Le document est déposé pour lecture. Les modifications devront être proposées à la prochaine rencontre. Les propositions de modifications doivent être acheminées à Mme Dupuis.</p>
	<p>12) Dénonciation d'intérêt</p> <p>Pour pouvoir participer aux discussions et aux décisions, il est important d'avoir une neutralité. À cet effet, chaque membre est appelé à compléter le document sur la dénonciation d'intérêt. Le document sera déposé sur le TEAMS.</p>
	<p>13) Budget de fonctionnement du conseil d'établissement</p> <p>Le conseil d'établissement dispose d'un budget pour son fonctionnement. Ce montant est souvent réservé aux frais de gardiennage pour les enfants des membres. Il est proposé par Mme Dupuis d'augmenter ce montant réservé de 400\$ à 500\$. Proposition adoptée à l'unanimité.</p>
	<p>14) Adoption du budget 20-21</p> <p>Mme Ménard présente le budget en équilibre. Ce budget ne tient pas compte des allocations ministérielles. En décembre, un budget révisé avec le montant des allocations totales reçues sera déposé. Mme Dupuis propose l'adoption du budget, proposition secondée par Mme Ginette Bonneau. Mme Roux propose que le budget initial 19-20 soit déposé dans TEAMS.</p>
	<p>15) Information de l'OPP</p> <p>Considérant la situation actuelle en lien avec la pandémie, il est proposé de mettre sur pause la majorité des activités de l'OPP. Considérant les difficultés financières que plusieurs familles rencontrent, aucune activité de financement ne pourra se dérouler en ces temps difficiles. Seule la liquidation des Recettes en pots peut être envisagée. L'offre pourrait être publiée sur le Facebook de l'école et dans l'Info-Parents. Mme Gagné rappelle les obligations de l'OPP (rencontres, projets, rapports et bilan). Mme Ménard rassure les membres à ce sujet en donnant la référence du guide « Allez OPP les parents » qu'on retrouve sur le site de la Fédération du comité de parents Québec. L'OPP est une voix d'accès des parents, une implication bénévole, elle appui et soutien l'école. M. Godin suggère de réévaluer la situation en janvier. Il est donc proposé par Mme Dupuis que la majorité des activités de l'OPP soit en pause, secondé par Mme Tanya Drolet.</p>

	<p>16) Sorties dans le quartier et sorties éducatives</p> <p>Un mot d'ordre provenant du Centre de services scolaire demande aux écoles d'attendre avant d'organiser des sorties éducatives. En raison des contraintes dans les salles et du nombre de place restreint dans les autobus. Il est précisé de ne rien planifier avant janvier. Peut-être qu'entre-temps, les salles de spectacle feront des offres adaptées. Les sorties à proximité seront prioritaires.</p>
	<p>17) Mot du représentant au comité de parents</p> <p>Mme Dupuis informe les membres que la première rencontre se tiendra le 30 septembre. Chaque district est représenté par un membre au conseil d'administration. Il y a encore des postes vacants à combler au sein du conseil d'administration.</p>
	<p>18) Varia</p> <p>a) Assemblée générale du 27 septembre 2020 M. Godin félicite l'équipe de direction et la présidente pour l'organisation et la tenue de l'Assemblée générale. Il soulève que malheureusement plusieurs rencontres parents ont débutées dans les classes avant la fin de l'Assemblée.</p> <p>b) Récréation M. Godin s'informe sur ce qui est permis et non-permis en contexte de pandémie sur la cour d'école. Les bacs de jeux sont autorisés ainsi que le ballon pour le secteur CSA étant donné les zones plus grandes sur la cour. M. Godin démontre son intérêt pour faire partie du comité « cour d'école ». Mme Fournier communiquera avec lui dès que le comité se mettra en branle.</p> <p>c) Covid-19 vs école Les membres s'informent sur les modalités d'enseignement en lien avec une possible fermeture de l'école dû à des cas ou à un confinement. Mme Ménard informe les membres du plan de confinement partiel et total qui est déposé au Ministère le 30 septembre. Elle parle également de la responsabilité de la Santé publique de décider si une classe doit être fermée ou l'école. Elle précise également qu'un cartable très étoffé fut récemment élaboré par souci de sécurité et d'un remplacement à pied levé. Il contient tous les encadrements, les procédures et les mécanismes prévus pour faire face à la situation actuelle. Les directives et les résultats d'enquête de la Santé publique s'y retrouvent. Mme Gagné propose que les grandes lignes du plan soient publiées dans l'Info-Parents. Mme Roux s'informe au sujet de la distribution du matériel informatique. Mme Ménard parle du sondage aux parents effectué par le CSSDHR pour connaître les besoins des familles ainsi que les critères pris en compte pour l'attribution et l'horaire de distribution sur rendez-vous. Elle parle également de ce qui est prévu pour la distribution en cas de fermeture. Mme Roux s'informe si les cours de musique seraient toujours offerts en cas de fermeture. Mme Ménard répond par l'affirmative en précisant qu'ils sont offerts avec les arts.</p> <p>d) Club des Petits déjeuners Mme Dupuis informe les membres que les petits déjeuners sont toujours offerts aux enfants mais dans des conditions différentes. Sous forme de boîte à lunch avec des portions individuelles. Pour l'instant, il n'y aura plus d'œufs, de crêpes ou de fruits à partager. On se rappelle que cette offre est déjà autofinancée.</p>
	<p>19) Levée de l'assemblée L'assemblée est levée à 20h31. Proposée par Mme Roux et secondé par Mme Drolet.</p>

Présidence

Direction